



AGENCE FRANÇAISE
DE SÉCURITÉ SANITAIRE
DES ALIMENTS

Fiche Alerte

LA RAGE

Quelques rappels et recommandations

I / Quelques données épidémiologiques générales sur la rage en Europe et en Afrique du Nord

La rage demeure une menace permanente, réelle et importante.

En Europe, le principal réservoir et vecteur de la rage terrestre est le renard roux.

La France a enregistré le dernier cas de rage vulpine en décembre 1998, résultat obtenu grâce au succès des campagnes de vaccination orale des renards, et est officiellement reconnue libre de rage depuis fin 2000.

Néanmoins, l'Europe de l'Est et du Sud, ainsi que les 3 pays Baltes enregistrent des cas sur animaux domestiques et sauvages.

En Afrique, le chien est le principal vecteur et réservoir de la rage, responsable de la quasi totalité des décès humains. (entre 5000 à 15000 décès et environ 500000 traitements post-exposition chaque année).

L'introduction régulière (et illégale) de chiens en incubation de rage dans notre pays est un fait qui a toujours existé et on assiste actuellement à une légère augmentation, en dépit de nouvelles mesures communautaires pour le contrôle des animaux aux frontières : **le Maroc reste la destination pour laquelle le nombre de cas de rage d'importation est le plus élevé.**

II / Les signes cliniques de la rage chez le chien et l'excrétion salivaire

Les signes cliniques de la maladie peuvent varier considérablement et sont parfois très frustes . Les premiers symptômes de la rage sont en général non spécifiques lors de la phase initiale (prodromale) où les changements comportementaux sont enregistrés. Durant cette phase, l'animal est anormalement alerte, nerveux, hyperactif et sujet à une hyper sensibilité au bruit et à la lumière, avec une tendance chez le chien à lécher de façon excessive ses maîtres. Les animaux peuvent être sujets à la fièvre, avoir la pupille dilatée et saliver de façon excessive. Cette phase dure en général 2 à 5 jours. Lors de la phase aiguë de la maladie, qui prend fin après 2 à 10 jours, apparaissent des signes d'hyperactivité (forme furieuse de la rage) ou de paralysie (forme silencieuse, qui est plus commune).

Durant la phase d'excitation (forme furieuse), les signes cliniques sont plus facilement attribuable à la rage: l'animal devient triste, sombre et présente une augmentation de l'agressivité et de la nervosité. Le chien est en agitation continue avec des phases de repos intermittentes. Il reste docile mais est moins obéissant. Les modifications comportementales augmentent d'heure en heure. Le chien n'aboie plus et recherche la solitude. Ils montrent des réactions exagérées à certains bruits. Plus tard, l'agitation se traduit par des signes évidents : l'animal court sans aucune raison apparente, mord sans comportement de provocation, mange et déchire des objets les plus divers.

L'aboiement bitonal est très évocateur de la rage.

Lorsque la phase d'excitation est très courte ou absente, une phase paralytique apparaît se caractérisant par une paralysie intense des muscles masséter et respiratoires. L'animal devient timide et peureux. En raison de la paralysie des muscles du pharynx et du larynx, des modifications caractéristiques dans l'aboiement ou le hurlement sont observées et l'animal éprouve des difficultés à déglutir, et commence à baver. En quelques jours, la maladie conduit généralement à la perte de la coordination musculaire, la paralysie, le coma et la mort.

III / Modalités de transmission du virus de la rage

La rage est transmissible pendant toute la période d'excrétion du virus chez l'animal. Les données expérimentales sur l'excrétion salivaire d'un chien contaminé avec une souche virale d'origine canine indiquent que la probabilité d'excrétion dépend de la dose administrée et de la souche virale utilisée. Les délais d'excrétion peuvent varier pour une souche donnée entre 1 à 14 jours avant l'apparition des symptômes. La période d'incubation, qui peut varier entre 9 et 69 jours est dépendante de la dose et de la voie d'inoculation du virus, l'incubation par l'inoculation intradermique étant plus courte que l'incubation par voie sous cutanée et intramusculaire. Des délais d'incubation plus longs (plusieurs mois) ont été observés et sont le résultat d'infections avec des quantités très faibles de virus.

Les données expérimentales chez le chien montrent la présence de virus dans les glandes salivaires chez 25 à 40% des animaux infectés expérimentalement avec une dose élevée en virus, alors que la plupart des animaux inoculés avec une dose faible en virus présentent du virus dans leurs glandes salivaires.

Chez l'animal enragé, la concentration du virus rabique dans la salive augmente au cours du temps ; la probabilité de trouver du virus rabique dans la salive d'un animal en fin d'incubation, ainsi que le titre du virus dans la salive augmentent au fur et à mesure que l'apparition des symptômes se rapproche.

Le virus se transmet par morsure ou simple léchage, le virus pénétrant dans l'organisme à la faveur de lésions cutanées.

Il est primordial que le vétérinaire praticien, face à un tableau clinique évocateur de la rage ou à des symptômes qui ne peuvent être rattachés avec certitude à une autre pathologie, chez un carnivore domestique procède systématiquement à un interrogatoire minutieux auprès des propriétaires afin de définir si ces derniers ont voyagé dans un pays où la rage canine sévit et si l'animal a pu être en contact (en France) d'un autre animal ayant séjourné dans un tel pays.

Il faut rappeler que, sans traitement rapide et approprié, chez l'homme, une infection par le virus de la rage entraîne inéluctablement la mort après, parfois, une longue période d'incubation.

IV / Modalités d'importation en France des animaux de compagnie en provenance des pays tiers.

Les modalités d'importation en France des animaux de compagnie en provenance des états membres ou des pays tiers au regard de la rage sont fixées par l'Arrêté du 20 Mai 2005 relatif aux conditions de police sanitaire régissant les échanges intracommunautaire commerciaux et non commerciaux de certains carnivores et le règlement Européen 998/2003 relatif aux échanges pour les animaux à destination et en provenance de pays tiers.

V / Recommandations.

- Il est recommandé d'envoyer systématiquement pour diagnostic de rage tout cas suspect, même si la suspicion paraît faible de prime abord,
 - vu le polymorphisme des symptômes de la rage et leur non spécificité, tout changement de comportement d'un chien qui ne peut pas être rattaché de façon certaine à une pathologie est considéré comme évocateur de la rage.
 - l'euthanasie d'un carnivore domestique qui a mordu dans les 2 semaines est interdite, sauf dérogation de la Direction départementale des services vétérinaires (DDSV) lorsque cet animal ne peut être conservé en observation dans de bonnes conditions de sécurité,
 - une attestation du propriétaire de l'animal certifiant que le chien n'a pas mordu dans les 2 semaines, qu'il n'a pas été en contact d'animaux enrégés ou suspects et qu'il n'est pas allé à l'étranger dans les 6 derniers mois est un bon élément d'information à recueillir avant l'euthanasie d'un chien. Si un voyage a été accompli, les pays visités seront mentionnés.
- ❖ Envoi pour diagnostic de rage
- dans tous les départements, ce sont les DDSV qui ont la responsabilité de l'envoi des prélèvements pour diagnostic de rage.
 - En cas de risque de contamination de personne(s) (morsure, griffure, contact avec la salive de l'animal), la réglementation française impose que les prélèvements soient envoyés à l'Institut Pasteur de Paris.
 - dans tous les autres cas, les prélèvements sont expédiés au laboratoire de l'Afssa-Laboratoire d'études et de recherches sur la rage et la pathologie des animaux sauvages (LERRPAS), Domaine de Pixérécourt, Malzeville, 54220.